

Communiqué de presse

GROUPE VISION NEW LOOK INC.

ANNONCE SES RÉSULTATS RECORDS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE ET L'EXERCICE FINANCIER 2017

Montréal, Québec, le 20 mars 2018 : Groupe Vision New Look Inc. (TSX: BCI) (« Vision New Look ») a annoncé aujourd’hui ses résultats financiers pour les 13 et 52 semaines terminées le 30 décembre 2017. Groupe Vision New Look est un chef de fil dans le commerce canadien de l’optique avec 379 magasins à travers le Canada. Ce communiqué devrait être lu à la lumière du rapport de gestion et des états financiers consolidés pour l’exercice 2017, lesquels sont disponibles sur le site de la société à www.newlookvision.ca/Investisseurs et aussi sur SEDAR à www.sedar.com.

Faits saillants financiers et d'exploitation du quatrième trimestre de 2017

- Pour le quatrième trimestre de 2017, le chiffre d'affaires a atteint 67,5 millions \$ et le BAIIA ajusté⁽¹⁾ a atteint 12,5 millions \$, représentant des augmentations de 23,9 % et 28,3 % respectivement par rapport à l'année dernière. L'augmentation du chiffre d'affaire est principalement attribuable à l'ajout net de 159 magasins au réseau au cours des douze derniers mois ainsi qu'à la croissance des ventes des magasins comparables de 2,8 % comparativement à l'année dernière. Cette croissance du chiffre d'affaires ainsi que l'amélioration du ratio du coût des matériaux utilisés sont à la base de la forte performance du BAIIA ajusté. En pourcentage du chiffre d'affaires, le BAIIA ajusté a augmenté de 70 points de pourcentage pour atteindre 18,6 % au quatrième trimestre. Les charges d'amortissement ont augmenté à la suite de l'acquisition d'Iris et de dépenses en immobilisations dans les magasins et les laboratoires de la société.
- Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires⁽¹⁾, soit le bénéfice net ajusté pour éliminer l'incidence des amortissements, des frais liés aux acquisitions, de la rémunération à base d'actions et des autres coûts non comparables, a augmenté de 0,7 million \$ au quatrième trimestre pour atteindre 7,3 millions \$. Le bénéfice net ajusté par action⁽²⁾ a augmenté de 2,19 %, pour atteindre 0,48 \$ au quatrième trimestre par rapport à l'année dernière.
- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a été de 2,8 millions \$, comparativement à 3,2 millions \$ l'année dernière malgré un BAIIA plus élevé, en raison principalement de l'augmentation des charges d'amortissement, des frais financiers, des impôts et des coûts connexes aux acquisitions partiellement compensée par une diminution de la rémunération à base d'actions.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les impôts payés et les variations des éléments du fonds de roulement⁽¹⁾ ont été de 11,4 millions \$, soit 0,75 \$ par action⁽²⁾, au quatrième trimestre de 2017 par rapport à 9,2 millions \$, soit 0,67 \$ par action l'année dernière. Les acomptes d'impôts versés au quatrième trimestre de 2017 ont été de 1,2 million \$ comparativement à 1,6 million \$ en 2016.
- Sans l'incidence des frais connexes aux acquisitions et des autres coûts non comparables, les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation⁽¹⁾ étaient de 12,2 millions \$, soit 0,80 \$ par action⁽²⁾, représentant une augmentation de 2,4 million \$ ou 25,1 % par rapport à l'année dernière.
- Le 24 octobre 2017, la société a fait l'acquisition d'Iris Le Groupe Visuel (Iris) et de ses 147 magasins. Les résultats de cette acquisition, pour une période de 10 semaines, sont inclus dans les résultats du quatrième trimestre et de l'exercice 2017.

Résultats financiers et d'exploitation de l'exercice 2017

- Le chiffre d'affaires et le BAIIA ajusté de l'exercice 2017 ont atteint des montants records de 229,2 millions \$ et 42,1 millions \$ respectivement, ce qui représente une augmentation de 15,4 % et 19,1 % respectivement par rapport à l'exercice de 2016.
- Le bénéfice net ajusté pour éliminer l'incidence des amortissements, des frais liés aux acquisitions, de la rémunération à base d'actions et des autres coûts non comparables était de 25,4 millions \$, soit une augmentation de 3,0 millions \$ par rapport à l'année dernière. Le bénéfice net ajusté par action (sur une base diluée) a augmenté, passant de 1,62 \$ en 2016 pour atteindre 1,78 \$, soit une augmentation de 9,9 %. Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 2,6 % par rapport à l'année dernière.
- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a été de 10,1 millions \$ (0,71 \$ par action)⁽²⁾ comparativement à 11,2 millions \$ (0,81 \$ par action) l'année dernière.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les impôts payés et la variation des éléments du fonds de roulement, étaient de 37,5 millions \$, soit 2,63 \$ par action⁽²⁾ pour la période cumulative comparativement à 33,4 millions \$, soit 2,41 \$ par action l'année dernière. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du BAIIA.
- Les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation ont été de 41,5 millions \$, soit 2,91 \$ par action⁽²⁾, une hausse de 6,4 millions \$, soit 18,4 % par rapport à l'an passé.

Commentaires du président et chef de la direction

Antoine Amiel, président et chef de la direction de Vision New Look, a déclaré: « Les résultats du dernier trimestre ont permis au groupe de terminer l'exercice 2017 sur une excellente note. Ces résultats ainsi que d'autres facteurs financiers et d'exploitation positifs sont une preuve concrète du succès de notre plan de croissance stratégique des dernières années, qu'elle soit interne ou par acquisitions. Ils témoignent aussi de notre capacité à générer des synergies à travers notre réseau toujours en croissance.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons finalisé l'acquisition d'Iris Le Groupe Visuel qui, avec ses 147 magasins et son réseau d'optométristes, offre une base solide pour la consolidation de ce secteur de l'industrie de l'optique au Canada. Il nous fera plaisir de travailler avec leur équipe de gestion, leurs partenaires et leur franchisés dans les années à venir.

Après la fin du trimestre, nous avons accueilli Mme Tania M. Clarke à titre de Vice-présidente principale et Chef de la direction financière.»

Approbation de dividendes

Conformément à sa politique en matière de dividendes, le conseil d'administration de Vision New Look a déclaré un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action ordinaire. Il sera versé le 29 mars 2018 aux actionnaires inscrits au 27 mars 2018. Le dividende a été désigné comme « dividende déterminé », soit un dividende donnant droit aux particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividende plus avantageux.

Au 28 février 2018, Vision New Look avait 15 475 028 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation.

Les actionnaires résidant au Canada peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires de Vision New Look sans paiement de commission ni frais de service ou de courtage par le biais du régime de réinvestissement de dividendes. Jusqu'à nouvel avis, il s'agira de nouvelles actions émises à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pendant les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende. Tout actionnaire désirant se prévaloir de cette opportunité n'a qu'à en faire la demande à son courtier.

Annexes

- Tableau A - Faits saillants
- Tableau B - États consolidés du bénéfice net
- Tableau C - Rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté
- Tableau D - Rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté
- Tableau E - Rapprochement des flux de trésorerie avant les impôts payés et les variations des éléments du fonds de roulement et des flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation.

- 1) Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les impôts payés et les variations au fonds de roulement ainsi que les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se référer aux tableaux C et D ci-dessous pour le rapprochement du bénéfice net à ces mesures. Se référer au tableau E pour le rapprochement des flux de trésorerie.
- 2) Les montants par action sont calculés sur une base diluée.

À propos de Groupe Vision New Look inc. Vision New Look est un chef de file dans les produits et services de l'optique au Canada, exploitant un réseau de 379 magasins principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scuff et Iris ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie. Les renseignements fiscaux concernant les paiements aux actionnaires sont disponibles à l'adresse www.newlookvision.ca dans la section Investisseurs.

Tous les énoncés contenus dans le présent communiqué autres que ceux ayant trait à des faits historiques sont des énoncés prospectifs, y compris, sans limitation, les énoncés au sujet de la situation financière future, de la stratégie commerciale, des coûts projetés, ainsi que des plans et des objectifs futurs de Vision New Look ou touchant Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes comme « croit », « considère », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention », « entend », « estime » et aux termes similaires, ainsi qu'à leur forme négative, et à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel. Rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels les énoncés prospectifs sont fondés vont se concrétiser. Les énoncés prospectifs comportent



des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Vision New Look considère que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révèleront justes. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs et faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant dans les présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence de concurrents établis et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats opérationnels, de même que d'autres risques énoncés dans la notice annuelle courante de Vision New Look, que l'on peut consulter au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont formulés en date des présentes, et Vision New Look ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte, entre autres, de renseignements ou d'événements nouveaux, sauf si la loi l'y oblige.

Pour des renseignements additionnels, consultez notre site Web www.newlookvision.ca. Veuillez adresser vos demandes d'information à Mme Lise Melanson au (514) 877-4299, poste 2234.

**GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Faits saillants
des périodes terminées le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016**

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	2017	2016	2017	2016	2015
	13 semaines	14 semaines	52 semaines	53 semaines	52 semaines
Chiffre d'affaires	67 509 \$	54 489 \$	229 151 \$	198 536 \$	174 555 \$
Écart	23,9 %		15,4 %		13,7 %
Écart des commandes de ventes des magasins comparables ^(a)	2,8 %	4,6 %	2,6 %	4,1 %	
BAlIA ajusté^(b)	12 532 \$	9 769 \$	42 121 \$	35 376 \$	33 526 \$
Écart	28,3 %		19,1 %		5,5 %
% du chiffre d'affaires	18,6 %	17,9 %	18,4 %	17,8 %	19,2 %
Par action (dilué)	0,82 \$	0,71 \$	2,96 \$	2,56 \$	2,44 \$
Écart	15,5 %		15,6 %		4,9 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 759 \$	3 186 \$	10 060 \$	11 172 \$	9 157 \$
Écart	(13,4)%		(10,0)%		22,0 %
% du chiffre d'affaires	4,1%	5,8 %	4,4 %	5,6 %	5,2 %
Bénéfice net par action					
Dilué	0,18 \$	0,23 \$	0,71 \$	0,81 \$	0,67 \$
Écart	(21,7 %)		(12,3)%		20,9 %
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires^(b)	7 257 \$	6 561 \$	25 382 \$	22 411 \$	21 248 \$
Écart	10,6 %		13,3 %		5,5 %
% du chiffre d'affaires	10,7%	12,0 %	11,1 %	11,3 %	12,2 %
Par action (dilué)	0,48 \$	0,47 \$	1,78 \$	1,62 \$	1,54 \$
Écart	2,1 %		9,9 %		5,2 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant impôts payés et variation des éléments du fonds de roulement^(b)	11 408 \$	9 232 \$	37 504 \$	33 424 \$	32 201 \$
Écart	23,6 %		12,2 %		3,8 %
Par action (dilué)	0,75 \$	0,67 \$	2,63 \$	2,41 \$	2,34 \$
Écart	11,9%		9,1 %		3,0 %
Flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation^(b)	12 189 \$	9 740 \$	41 456 \$	35 007 \$	33 098 \$
Écart	25,1 %		18,4 %		5,8 %
Par action (dilué)	0,80 \$	0,70 \$	2,91 \$	2,53 \$	2,41 \$
Écart	14,3 %		15,0 %		5,0 %
Augmentation (diminution) de la dette nette pour la période	66 479 \$	6 867 \$	75 184 \$	27 149 \$	(12 319 \$)
Dette nette^(c)			155 557	80 373	53 224
Dividende par action en espèces^(d)	0,15 \$	0,15 \$	0,60 \$	0,60 \$	0,60 \$
Nombre de magasins^(e)			379	220	193

- a) Les magasins comparables sont ceux en exploitation depuis au moins 12 mois. Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Par contre, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes, qu'elles soient livrées ou non.
- b) Le BAlIA, le BAlIA ajusté, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant impôts payés et variation des éléments du fonds de roulement ainsi que les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas des mesures

normalisées selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se reporter aux tableaux C et D pour un rapprochement de ces mesures au bénéfice net. Se reporter aussi au tableau E pour le rapprochement des flux de trésorerie.

- c) La dette nette correspond au total de la dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts à même le crédit renouvelable, et aux dividendes à payer, en sus de la trésorerie.
- d) Les montants de dividendes mentionnés dans le tableau ci-dessus se rapportent aux montants déclarés durant les périodes.
- e) L'augmentation du nombre de magasins au cours des douze derniers mois reflète l'acquisition de 11 magasins, décrite à la note 7 des états financiers de même que l'ouverture de trois magasins et la fermeture prévue de deux autres.

**GROUPE VISION NEW LOOK INC.
États consolidés du bénéfice net
des périodes terminées le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016**

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines 2017 \$	14 semaines 2016 \$	52 semaines 2017 \$	53 semaines 2016 \$
Chiffre d'affaires	67 509	54 489	229 151	198 536
Matériaux utilisés	14 521	12 375	50 923	44 888
Rémunération du personnel	22 549	18 645	76 728	66 732
Autres frais d'exploitation	19 152	14 722	65 103	54 586
Bénéfice avant amortissements, perte sur la cession d'immobilisations et frais financiers	11 287	8 747	36 397	32 330
Amortissement et perte sur cession	4 736	3 202	14 610	11 772
Frais financiers, après revenus d'intérêts	2 272	1 045	5 945	4 005
Produits des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	(465)		(465)	
Bénéfice avant impôts	4 744	4 500	16 307	16 553
Impôts				
Exigibles	1 242	604	6 276	4 416
Différés	692	720	(139)	925
Total des impôts	1 934	1 324	6 137	5 341
Bénéfice net et résultat global	2 810	3 176	10 170	11 212
Bénéfice net et résultat global attribués aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	51	(10)	110	40
Actionnaires de Vision New Look	2 759	3 186	10 060	11 172
	2 810	3 176	10 170	11 212
Bénéfice net par action				
De base	0,18	0,23	0,72	0,83
Dilué	0,18	0,23	0,71	0,81

**GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté
des périodes terminées le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016**

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines 2017 \$	14 semaines 2016 \$	52 semaines 2017 \$	53 semaines 2016 \$
Bénéfice net	2 810	3 176	10 170	11 212
Amortissement et perte sur cession	4 736	3 202	14 610	11 772
Frais financiers, après revenus d'intérêts	2 272	1 045	5 945	4 005
Impôts	1 934	1 324	6 137	5 341
BAIIA^(a)	11 752	8 747	36 862	32 330
Rémunération à base d'actions ^(b)	134	546	1 244	1 462
Perte nette sur la variation de la juste valeur des contrats de change	(135)	(32)	63	1
Frais connexes aux acquisitions d'entreprises ^(c)	781	508	3 647	1 583
Autres coûts non comparables ^(d)			305	
BAIIA ajusté^(a)	12 532	9 769	42 121	35 376
Écart en \$	2 763		6 745	
Écart en %	28,3 %		19,1 %	
% du chiffre d'affaires	18,6 %	17,9 %	18,4 %	17,8 %
Par action (de base)	0,83	0,72	3,01	2,61
Par action (dilué)	0,82	0,71	2,96	2,56

- a) Le BAIIA et le BAIIA ajusté ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures financières utiles car elles aident à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.
- b) La rémunération à base d'actions représente la juste valeur des options de Vision New Look dont les droits sont acquis au cours de cette période.
- c) Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises comprennent principalement des honoraires juridiques et autres honoraires liés aux acquisitions d'entreprises, qu'elles soient réalisées ou en cours de réalisation.
- d) Les autres coûts non comparables incluent des charges ponctuelles en lien avec les coûts de transition de personnel et autres affaires connexes

**GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté
des périodes terminées le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016**

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines	14 semaines	52 semaines	53 semaines
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribué aux actionnaires	2 759	3 186	10 060	11 172
Amortissements et perte sur la cession d'actifs	4 736	3 202	14 610	11 772
Frais liés aux acquisitions	781	508	3 647	1 583
Rémunération à base d'actions	134	546	1 244	1 462
Autres coûts non comparables			305	
Impôts s'y rapportant	(1 153)	(881)	(4 484)	(3 578)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires^(a)	7 257	6 561	25 382	22 411
Écart en \$	696		2 971	
Écart en %	10,6 %		13,3 %	
% du chiffre d'affaires	10,7 %	12,0 %	11,1 %	11,3 %
Montant par action				
De base	0,48	0,48	1,82	1,66
Dilué	0,48	0,47	1,78	1,62

a) Le bénéfice net ajusté n'est pas une mesure normalisée selon les IFRS et il ne peut être comparé à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que la communication du bénéfice net ajusté fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des résultats nets excluant les amortissements, les frais liés aux acquisitions, la rémunération à base d'actions et les autres coûts non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net déterminé selon les IFRS.

GROUPE VISION NEW LOOK INC.

Rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant impôts payés et variation du fonds de roulement et des flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation des périodes terminées le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016

En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines 2017 \$	14 semaines 2016 \$	52 semaines 2017 \$	53 semaines 2016 \$
Bénéfice avant impôts	4 744	4 500	16 307	16 553
Ajustements :				
Amortissement et perte sur cession	4 736	3 202	14 610	11 772
Amortissement d'avantages incitatifs à la location reportés et variation des loyers différés	(57)	(73)	(200)	(393)
Charge de rémunération à base d'actions	134	546	1 244	1 462
Autres	44	12	63	25
Frais financiers	2 449	1 037	6 152	4 025
Revenus d'intérêts	(177)	8	(207)	(20)
Produits des participations dans des coentreprises et entreprises associées	(465)		(465)	
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les impôts payés et la variation des éléments du fonds de roulement	11 408	9 232	37 504	33 424
Impôts payés	(1 249)	(1 616)	(4 956)	(7 237)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant la variation des éléments du fonds de roulement	10 159	7 616	32 548	26 187
Variation des éléments du fonds de roulement	(888)	(2 051)	(535)	(3 830)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	9 271	5 565	32 013	22 357

	13 semaines 2017 \$	14 semaines 2016 \$	52 semaines 2017 \$	53 semaines 2016 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	9 271	5 565	32 013	22 357
Impôts payés	1 249	1 616	4 956	7 237
Variation des éléments du fonds de roulement	888	2 051	535	3 830
Frais connexes aux acquisitions d'entreprise	781	508	3 647	1 583
Autres coûts non comparables	—		305	
Flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation^(a)	12 189	9 740	41 456	35 007

- a) Les flux de trésorerie ajustés ne sont pas une mesure normalisée selon les IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette communication fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des résultats nets excluant les frais d'acquisition et les autres coûts non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS.